

COVID-19

Vaccination COVID-19 par le vaccin AstraZeneca



LA VACCINATION ASTRAZENECA, POUR QUI ?

Vous avez entre **55 et 69 ans**

et vous avez **une maladie prioritaire** pour cette vaccination :

- maladies cardio-vasculaires,
- diabète,
- cancers,
- pathologies chroniques respiratoires,
- insuffisance rénale,
- obésité...

ou vous avez **70 ans et plus**

Vous pouvez obtenir la vaccination contre la COVID-19 dès maintenant. Vous êtes prioritaire.

Attention : la vaccination est contre-indiquée si vous avez présenté un antécédent allergique grave lors d'une autre vaccination (choc anaphylactique) ou si vous avez eu la COVID, il y a moins de 3 mois voire 6 mois. Demandez conseil à un médecin.

OÙ ET QUAND ?

La Ville de Paris et l'Agence régionale de santé, avec l'appui de l'Assurance Maladie, la Mairie d'arrondissement installent un centre de vaccination près de chez vous.

Centre de santé Goutte d'Or Cavé
16, rue Cavé Paris 18^e

Les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 avril 2021
de 9h à 17h sur rdv au 01 53 41 35 90,
numéro inscrit sur le courrier de la CRAM

COVID-19

Vaccination COVID-19 par le vaccin AstraZeneca



LA VACCINATION ASTRAZENECA, POUR QUI ?

Vous avez entre **55 et 69 ans**

et vous avez **une maladie prioritaire** pour cette vaccination :

- maladies cardio-vasculaires,
- diabète,
- cancers,
- pathologies chroniques respiratoires,
- insuffisance rénale,
- obésité...

ou vous avez **70 ans et plus**

Vous pouvez obtenir la vaccination contre la COVID-19 dès maintenant. Vous êtes prioritaire.

Attention : la vaccination est contre-indiquée si vous avez présenté un antécédent allergique grave lors d'une autre vaccination (choc anaphylactique) ou si vous avez eu la COVID, il y a moins de 3 mois voire 6 mois. Demandez conseil à un médecin.

OÙ ET QUAND ?

La Ville de Paris et l'Agence régionale de santé, avec l'appui de l'Assurance Maladie, la Mairie d'arrondissement installent un centre de vaccination près de chez vous.

Centre de santé Goutte d'Or Cavé
16, rue Cavé Paris 18^e

Les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 avril 2021
de 9h à 17h sur rdv au 01 53 41 35 90,
numéro inscrit sur le courrier de la CRAM

LE VACCIN EST-IL EFFICACE ?

L'efficacité de ce vaccin est satisfaisante, avec une très bonne tolérance et une protection de 75 % après la 2^e injection.

Y A-T-IL DES EFFETS INDÉSIRABLES ?

Les effets indésirables les plus fréquents sont une douleur ou un gonflement au point d'injection, une fatigue, des frissons, un état fiévreux qui disparaissent en quelques jours.

Il y a plus de bénéfices à se faire vacciner que de risques liés aux éventuels effets secondaires.

LA VACCINATION EST-ELLE GRATUITE ?

La vaccination est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

LA VACCINATION EN 4 ÉTAPES

- 1 J'ai reçu un courrier de l'Assurance Maladie au sujet de la vaccination.
- 2 Je vais voir mon médecin ou mon spécialiste pour vérifier que je fais bien partie des personnes prioritaires et obtenir une ordonnance.
- 3 Je me rends avec l'ordonnance, au centre de vaccination installé dans mon quartier pour la 1^{re} injection, sans avoir à prendre de rendez-vous.
Je repars avec la date de mon deuxième rendez-vous pour la 2^e injection.
Une fois chez moi, si je ressens des effets indésirables, je n'hésite pas à appeler mon médecin ou le Samu en faisant le 15.
- 4 Je n'oublie pas de me rendre au second rendez-vous pour la 2^e injection (12 semaines après la première) qui est indispensable.

Si je n'ai pas de médecin traitant et que je pense faire partie des personnes prioritaires, je peux appeler le 0 800 130 000 (service et appel gratuits) ou me rendre au centre de vaccination du quartier où un médecin me recevra.

Même vacciné, vous devez continuer à respecter les gestes barrières (port du masque, distance de 2 mètres, lavage des mains, aération de votre logement...)

LE VACCIN EST-IL EFFICACE ?

L'efficacité de ce vaccin est satisfaisante, avec une très bonne tolérance et une protection de 75 % après la 2^e injection.

Y A-T-IL DES EFFETS INDÉSIRABLES ?

Les effets indésirables les plus fréquents sont une douleur ou un gonflement au point d'injection, une fatigue, des frissons, un état fiévreux qui disparaissent en quelques jours.

Il y a plus de bénéfices à se faire vacciner que de risques liés aux éventuels effets secondaires.

LA VACCINATION EST-ELLE GRATUITE ?

La vaccination est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

LA VACCINATION EN 4 ÉTAPES

- 1 J'ai reçu un courrier de l'Assurance Maladie au sujet de la vaccination.
- 2 Je vais voir mon médecin ou mon spécialiste pour vérifier que je fais bien partie des personnes prioritaires et obtenir une ordonnance.
- 3 Je me rends avec l'ordonnance, au centre de vaccination installé dans mon quartier pour la 1^{re} injection, sans avoir à prendre de rendez-vous.
Je repars avec la date de mon deuxième rendez-vous pour la 2^e injection.
Une fois chez moi, si je ressens des effets indésirables, je n'hésite pas à appeler mon médecin ou le Samu en faisant le 15.
- 4 Je n'oublie pas de me rendre au second rendez-vous pour la 2^e injection (12 semaines après la première) qui est indispensable.

Si je n'ai pas de médecin traitant et que je pense faire partie des personnes prioritaires, je peux appeler le 0 800 130 000 (service et appel gratuits) ou me rendre au centre de vaccination du quartier où un médecin me recevra.

Même vacciné, vous devez continuer à respecter les gestes barrières (port du masque, distance de 2 mètres, lavage des mains, aération de votre logement...)